



ASSOCIATION « CIES SECTION TUNISIE »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I. RAPPORT GENERAL	3
II. ETATS FINANCIERS :	7
♦ Etat De La Situation Financière	8
♦ Etat Des Produits Et Des Charges	9
♦ Etat Des Flux De Trésorerie	10
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11
IV. ANNEXES	18

I - RAPPORT GENERAL

ASSOCIATION « CIES Section Tunisie »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Madame Viera Schioppetto
Représentante légale de l'association
« CIES Section Tunisie »
10, Rue Ali Bach Hamba – 2070 La Marsa Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de l'association « **CIES Section Tunisie** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association « **CIES Section Tunisie** » comprenant au 31 décembre 2022 : l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « **CIES Section Tunisie** » au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie dont notamment la norme publiée par l'ordre des experts comptables de Tunisie et relative à la certification des états financiers des associations.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'association « **CIES Section Tunisie** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de l'organe dirigeant pour les états financiers

L'organe dirigeant est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à l'organe dirigeant qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe dirigeant a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe dirigeant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'organe dirigeant du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons à l'organe dirigeant notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres préparés par l'association au titre de l'exercice 2022. Les registres sont :

- Le registre des délibérations des organes d'administration ;
- Le registre des membres ;
- Le registre des activités et des projets ;
- Le registre des dons et subventions.

Tunis, le 29 Décembre 2023

P/ CONSULTING MANAGEMENT & GOVERNANCE

Haythem AMOR



II - ETATS FINANCIERS

Etat de la Situation Financière
Exercice clos le 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2022	31/12/2021
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	4	358 456	73 006
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants	5	13 284	11 590
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		-	-
AC 8 - Immobilisations corporelles	6	27 554	22 580
AC 9- Immobilisations incorporelles	7	-	684
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>399 294</u>	<u>107 861</u>
Passifs et Actifs Nets		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA 2 - Autres passifs courants	8	44 399	39 472
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	9	34 594	5 554
PA 4 – Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés		-	-
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 – Emprunts		-	-
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>78 993</u>	<u>45 027</u>
AN 1 – Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations	10	23 265	23 265
AN 3 - Subventions d'investissement		-	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 – Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés	11	39 570	39 570
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		257 467	-
<u>TOTAL DES ACTIFS NETS</u>		<u>320 301</u>	<u>62 834</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS</u>		<u>399 294</u>	<u>107 861</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des Produits et des Charges

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Produits	Notes	31/12/2022	31/12/2021
PR 1 - Cotisation des adhérents		-	-
PR 2 - Subventions de fonctionnement		-	-
PR 3 - Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 4 - Apports non monétaires		-	-
PR 5 - Autres Apports	12	1 565 921	823 310
PR 6 - Produits des placements		-	-
PR 7-Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	17 055
PR 8 - Autres gains		80	1 911
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>		<u>1 566 001</u>	<u>842 276</u>
		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
		<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
CH1-Achats consommés de fournitures et approvisionnements	13	16 372	12 929
CH 2 - Charges de personnel	14	276 348	309 339
CH 3 - Dotations aux amortissements et aux provisionnements	15	16 016	17 055
CH 4 - Autres charges courantes	16	999 799	502 953
CH 5 - Charges financières nettes		-	-
CH 6 - Autres pertes		-	-
<u>TOTAL DES CHARGES</u>		<u>1 308 535</u>	<u>842 276</u>
<u>EXCEDENT(DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</u>		<u>257 467</u>	<u>-</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des subventions de fonctionnement	-	-
F3- Encaissement des revenus des activités et manifestations	1 565 921	780 365
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	(881 034)	(279 013)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	(276 919)	(314 928)
F7- Autres Décaissement des activités courantes	(102 213)	(239 507)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</u>	305 755	(53 083)
 <u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(20 305)	(9 587)
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>	(20 305)	(9 587)
 Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>	-	-
Variation de trésorerie	285 449	(62 670)
Trésorerie au début de l'exercice	73 006	135 676
Trésorerie à la clôture de l'exercice	358 456	73 006

III - NOTES AUX ETATS FINANCIERS

LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de l'association

L'Association « **CIES section Tunisie** » est une association à but non lucratif régie par les lois réglementant les activités d'associations en Tunisie.

L'objectif de l'association est de contribuer à la promotion de l'engagement citoyen pour les dimensions de la citoyenneté mondiale.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions de la norme comptable tunisienne numéro 45 relative aux associations, aux parties politiques, aux autres organismes sans buts lucratifs et compte tenu des hypothèses sous-jacentes des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant l'approbation du cadre conceptuel comptable.

Note 3 : Conventions et méthodes comptables appliquées

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par l'association, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

3.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles exploitées par l'association figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés, et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

3.3 Les Actifs Nets :

Les actifs nets représentent l'intérêt résiduel dans l'actif de l'association après déduction de tous ses passifs.

3.4 Les apports reçus :

Les apports reçus sont enregistrés à leur juste valeur et sont constatés comme suit :

Les apports sous forme de cotisations et les apports non affectés sont constatés en à titre de revenus de l'exercice auxquels ils se rattachent.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisés comme des Actifs Nets et rapportés aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissements relatives à ces immobilisations.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe aux charges, sont constatés aux passifs à titre d'apports reportés puis transférés en résultat au moment de la constatation des charges correspondantes.

3.5 Les charges :

Les charges supportées par l'association sont enregistrées à la date de leur engagement et comptabilisées entoutes taxes comprises.

Note 4 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » totalise à la clôture de l'exercice à 358 456 Dinars contre 73 006 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Avoirs en banque	353 932	68 778
* Avoirs en caisse	4 524	4 228
<u>TOTAL</u>	<u>358 456</u>	<u>73 006</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Le poste « Autres actifs courants » totalise à la clôture de l'exercice à 13 284 Dinars contre 11 590 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Société Autoclick	-	-
* Personnels rémunérations dues	4 931	3 306
* Débiteurs divers	240	240
* Charges constatées d'avance	7 388	7 037
* Comptes transitoires ou d'attente	146	146
* Tunisia Training Consulting	298	298
* Total	281	563
<u>TOTAL</u>	<u>13 284</u>	<u>11 590</u>

Note 6 : Immobilisations corporelles :

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles et les amortissements déduits, s'élèvent à 27 554 Dinars contre 22 580 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Equipement de bureau	14 672	14 672
* Mobilier de bureau	11 498	11 498
* Matériel Informatique	40 680	24 178
* Installations générales agencements	406	406
* Equipements divers	7 586	3 783
<u>TOTAL</u>	<u>74 842</u>	<u>54 537</u>
<u>Amortissements</u>	(47 289)	(31 956)
<u>VCN</u>	<u>27 554</u>	<u>22 580</u>

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Toute immobilisation corporelle dont son coût d'acquisition ne dépasse pas 500,000 Dinars est amortie intégralement l'année de son acquisition.

Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

<u>Nature de l'immobilisation</u>	<u>Taux d'amortissement</u>
Installations générales et Agencements	20%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	20% et 100%
Matériel informatique	33,33% et 100%

Note 7 : Immobilisations incorporelles:

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles et les amortissements déduits, est totalement amortis contre 22 580 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Immobilisations incorporelles	2 512	2 512
<u>TOTAL</u>	<u>2 512</u>	<u>2 512</u>
<u>Amortissements</u>	<u>(2 512)</u>	<u>(1 828)</u>
<u>VCN</u>	<u>-</u>	<u>684</u>

*Les mouvements de la période ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau d'immobilisation dans l'**annexe n°01**.

Note 8 : Autres passifs courants

Le poste « Autres passifs courants » totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 44 399 Dinars contre 39 472 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Personnels rémunérations dues	-	279
* IRPP	1 075	-
* CSS	36	-
* FOPROLOS	41	-
* RAS 1.5%/1%	187	123
* RAS 3%	187	37
* RAS 15%	2 333	99
* CNSS	21 716	20 989
* Receveur des finances	11 404	10 595
* Cies Italie	1 350	1 350
* Charge à payer	6 070	6 000
<u>TOTAL</u>	<u>44 399</u>	<u>39 472</u>

Note 9 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste «Fournisseurs et comptes rattachés» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 34 594 Dinars contre 5 554 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Société Autoclick	13 777	4 372
*Orange	610	115
*Abdelaziz ben Abid	7 904	-
*Chaieb Abdeljelil	218	218
* Centre Coif	114	114
* Comptoir Hamami	171	171
* Intermaubles	72	72
*Selim Kouidhi	7 472	-
*Sonia Khelifi	252	252
*Sttp	17	17
* Fournisseur factures non parvenues	22	22
* Divers Fournisseurs	3 964	200
<u>TOTAL</u>	<u>34 594</u>	<u>5 554</u>

Note 10 : Apports affectés à des immobilisations

Le poste « Apports affectés à des immobilisations» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 23 256 Dinars contre 23 256 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Apports affectés à des immobilisations	23 256	23 256
<u>TOTAL</u>	<u>23 256</u>	<u>23 256</u>

Note 11 : Excédents ou Déficits reportés

Le poste «Excédents ou Déficits reportés» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de (39 570) Dinars contre (39 570) Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Excédent ou déficit des produits sur les charges reportés	15	15
* Apports reportés affectés aux charges d'exercice	-	-
* Apports reportés affectés aux charges d'exercice 2018	4 099	4 099
* Apports reportés 2019	(54 582)	(54 582)
* Apports reportés 2020	(41 633)	(41 633)
* Consommation des apports reportés 2021	(52 532)	(52 532)
<u>TOTAL</u>	<u>(39 570)</u>	<u>(39 570)</u>

Note 12 : Autres Apports :

Le poste «Autres Apports» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 1 565 921 Dinars contre 823 310 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Legs, dons et autres apports reçus	44 782	35 078
* Legs, dons et autres apports reçus RVA	767 951	223 905
* Legs, dons et autres apports reçus I MIGR	46 32	-
* Legs, dons et autres apports B TO B	94 317	-
* Legs, dons et autres apports reçu INDIMEJ	612 239	481 381
* Legs, dons et autres apports reçu AMEM	-	40 000
* Subvention consommés sur excédents antérieurs	-	52 532
* Part de subvention finançant les immobilisations	-	(9 587)
<u>TOTAL</u>	<u>1 565 921</u>	<u>823 310</u>

Note 13 : Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Le poste «Achats consommés de fournitures et approvisionnements» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 16 372 Dinars contre 12 929 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Fournitures de bureau	3 676	1 290
* Carburant	2 872	2 682
* Achats non stockés de matières et fournitures	34	2 103
* Fournitures	1 731	2 249
* Impression et photocopie	4 339	1 309
* Electricité	2 380	2 181
* Produits de nettoyage	1 031	697
* Eau	308	255
* Produits pour ateliers	-	164
<u>TOTAL</u>	<u>16 372</u>	<u>12 929</u>

Note 14 : Charges de personnel

Le poste « Charges de personnel » totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 276 318 Dinars contre 309 339 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Salaires bruts	238 425	263 208
* Charges CNSS patronales	34 665	39 193
* Accident de travail	3 251	4 786
* SIVP	-	1 800
* Autres Charges	7	351
<u>TOTAL</u>	<u>276 348</u>	<u>309 339</u>

Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisionnements

Le poste «Dotations aux amortissements et aux provisionnements» totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 16 016 Dinars contre 17 055 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Dotations aux amortissements et aux provisions	16 016	17 055
<u>TOTAL</u>	<u>16 016</u>	<u>17 055</u>

Note 16 : Autres charges courantes

Le poste «Autres charges courantes » totalise à la clôture de cet exercice une valeur de 999 799 Dinars contre 502 953 Dinars au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
* Location locaux Marsa	42 906	40 971
* Location voiture	37 824	34 548
* Location matériel	1 952	1 855
* Location espace	-	300
* Entretien et réparation	2 916	1 639
* Assurance	16 978	15 434
* Personnels extérieurs à l'entreprise Formateur	527	9 899
* Rémunération d'intermédiaires et honoraires	151 562	89 071
* Publicité publication et relations publiques	688	3 327
* Dons accordés	674 493	235 033
* Impression	3 628	19 415
* Transport	130	-
* Réception	9 355	12 579
* Voyage et déplacement	41 883	19 038
* Frais de Télécommunication	8 458	7 992
* Frais postaux	103	163
* Commissions bancaires	1 862	2 014
* Différence de règlement	758	843
* FOPRLOS	2 384	2 632
* Pénalités de retard	-	1 097
* Droits d'enregistrement et de Timbre	785	190
* Perdiem	-	4 474
* Charges financières	608	439
<u>TOTAL</u>	<u>999 799</u>	<u>502 953</u>

IV.ANNEXES

ANNEXE N°01

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(exprimé en dinars)

	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES
	31 Décembre 2021	Acquisitions	Cessions	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Dotations de la période	Reprise	31 Décembre 2022	
<u>Immobilisations Corporelles</u>	54 537	20 305	-	74 842	31 956	15 332	-	47 289	27 554
<i>Installations générales agencements</i>	406			406	406			406	-
<i>Equipements de bureau</i>	14 672	-	-	14 672	9 858	2 088	-	11 945	2 727
<i>Mobilier de bureau</i>	11 498	-	-	11 498	6 327	2 862	-	9 189	2 309
<i>Matériel Informatique</i>	24 178	16 502		40 680	13 930	8 881		22 811	17 869
<i>EQUIPEMENT DIVERS</i>	3 783	3 803		7 586	1 436	1 502		2 938	4 649
<u>Immobilisations Incorporelles</u>	2 512	-	-	2 512	1 828	684	-	2 512	-
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2 512			2 512	1 828	684		2 512	-
TOTAL	57 049	20 305	-	77 354	33 784	16 016	-	49 801	27 554